

CANADA
Province de Québec
District de Québec
No division : 18-Terrebonne
No cour : 700-11-013149-127
No dossier : 41-1598918

COUR SUPÉRIEURE
En matière de faillite et d'insolvabilité

Procès-verbal de la première assemblée des créanciers (continuité suite aux reports du 27 septembre 2012, 16 octobre 2012, 31 octobre 2012, 7 novembre 2012, 4 avril 2013 et 30 mai 2013)

Dans l'affaire de la proposition de : 9135-2310 Québec Inc.		
Endroit de l'assemblée : 1981 Mc Gill College Montréal, Québec H3A 0G6	Président de l'assemblée : Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP Richter Groupe Conseil Inc. (anciennement RSM Richter Inc.)	
	Date de l'assemblée : 28 juin 2013	Heure de l'assemblée : 11 h 00

I. PRÉSENCES

Selon la liste en annexe.

II. QUORUM

Le président constate qu'aucun créancier n'est présent à la réunion et que deux (2) créanciers ont préalablement transmis leurs votes par écrit.

III. VOTE SUR LA PROPOSITION

Le président constate que la Proposition est refusée par les créanciers ayant droits de vote. Le résultat est présenté au tableau ci-après :

9135-2310 Québec Inc.

Sommaire des votes

	\$		#	
Oui	8 327,63	24,95%	1	50,00%
Non	25 050,63	75,05%	1	50,00%
	<u>33 378,26</u>	100,00%	<u>2</u>	100,00%

La Débitrice est donc réputée avoir fait cession de ses biens.

IV. Première assemblée des créanciers

Compte tenu qu'aucun créancier n'est présent, la première assemblée des créanciers sera convoquée par écrit pour le 19 juillet à 11h au bureau du Surintendant des Faillites.

V. LEVÉE D'ASSEMBLÉE

L'agenda étant épuisé, l'assemblée est levée à 11h15.



Pierre Marchand, M. Sc., CPA, CMA, CIRP, Syndic
agissant à titre de président

